



## MAS DE LA VICTOIRE – SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS (HERAULT)

### Autorisation d'occupation temporaire de la parcelle AM0166 pour une expérimentation de renaturation à base de semences locales dans le cadre du projet SUDOE "Fleurs locales"

#### Contexte :

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) est chef de file du projet interrégional européen SUDOE "Fleurs locales". Ce projet réunit des partenaires en France ainsi qu'en Espagne et au Portugal. Il a pour objectif d'expérimenter la renaturation d'espaces naturels et d'agrosystèmes à base de mélanges de semences locales et d'initier la création de filières régionales de production de ces semences. Plus globalement, ce travail s'inscrit dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et il vise à fournir des solutions aux gestionnaires de milieux naturels et agricoles pour accroître la biodiversité dans ces espaces.

Pour mener à bien ce projet, le CEN Occitanie sollicite des propriétaires intéressés par la renaturation de leurs espaces naturels et/ou de leurs agrosystèmes et pouvant mettre à sa disposition des parcelles propices ces expérimentations.

#### Autorisation d'occupation temporaire :

Je soussigné ..... *Sebastien Blaguez* .....

autorise le CEN Occitanie à occuper temporairement la parcelle n° AM0166, située à Saint-Pons-de-Mauchiens, du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 avril 2023 pour la mise en œuvre du projet Interreg SUDOE « Fleurs locales ».

Dans le cadre de ce projet, le CEN Occitanie pourra :

- mener des essais de reproduction de semences autochtones par répétitions de semis, sur 16 micro-parcelles, de différents cortèges d'espèces autochtones sélectionnées et récoltées par leurs experts botanistes pour leur caractère régional et leurs intérêts écologiques,

- réaliser des suivis naturalistes afin d'évaluer les résultats des essais et de renseigner un pool d'indicateurs clés,
- récolter des semences en année N+1 et N+2.

Les résultats du suivi de ces essais seront largement diffusés auprès des acteurs pré-identifiés pour la création d'une filière de semences locales ainsi qu'auprès des gestionnaires de milieux naturels et d'agrosystèmes. Lors de cette diffusion, l'implication du Mas de la Victoire dans une démarche expérimentale visant à reconquérir la biodiversité sur son territoire sera valorisée.

Fait à St Pons de Mauchamps, le 1/08/2021

